

Les deux ratios sont combinés pour établir une seule mesure du risque et cette mesure globale est définie de la façon suivante :

$$\text{Facteur de risque} = \frac{\text{RDA} \times 1}{\text{RSD}} = \frac{\text{RDA}}{\text{RSD}}$$

La combinaison du RDA et du RSD représente la relation inverse de ces deux variables. Un faible RSD (inférieur à 1,0) représente un risque démesurément plus élevé qu'un RSD supérieur à un. Le calcul des facteurs de risque pour différentes valeurs de RDA et de RSD est présenté au tableau 3.4.

**Tableau 3.4**  
**Facteur de risque pour différents ratios de la dette à l'actif et du service de la dette**

		Ratio de la dette à l'actif								
		0,1	0,2	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	
Ratio du service de la dette	0,1	1	2	3	5	7	9	10	11	
	0,2	0,5	1	1,5	2,5	3,5	4,5	5	5,5	
	0,3	0,33	0,7	1	1,7	2,3	3	3,33	3,7	
	0,5	0,2	0,4	0,6	1	1,4	1,8	2	2,2	
	0,7	0,14	0,29	0,43	0,71	1	1,3	1,4	1,6	
	0,9	0,11	0,22	0,33	0,64	0,8	1	1,1	1,2	
	1,0	0,1	0,2	0,3	0,5	0,7	0,9	1	1,1	
	1,1	0,09	0,18	0,27	0,45	0,64	0,82	0,91	1	

Source: Ashmead Economic Research Inc.

Les exploitations insolubles sont généralement définies comme étant celles dont le facteur de risque est supérieur à 1,2. Dans le tableau 3.4, ce sont généralement les combinaisons de RDA et de RSD à la droite de la ligne diagonale qui sépare le tableau en deux. Comme on peut le voir, même avec un RDA faible de 0,2, si la capacité d'assumer le service de la dette est nulle, le type de production visé peut être insoluble. L'insolvabilité dans ce cas n'est pas nécessairement synonyme de faillite, mais elle signifie qu'une restructuration majeure de l'actif et des ressources financières s'impose. De même, une exploitation n'ayant presque aucune dette (RDA près de zéro) ne serait pas considérée comme insoluble si son ratio du service de la dette est extrêmement faible.